



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER
Province de Québec**

**AVIS PUBLIC
Règlement no 220**

À tous les contribuables de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier :

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Joan Sheehan, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité,

PRENEZ AVIS qu'un projet de règlement numéro 220 modifiant le règlement numéro 176 et le règlement no 205 concernant le Code d'éthique et de déontologie pour les employés municipaux a été présenté lors d'une séance du conseil tenue le 2 octobre 2018. Cette modification vise l'ajout des mots « ou du cannabis » à l'annexe A. Ce code d'éthique et de déontologie contient les valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et impose aux employés diverses obligations notamment en matière de conflits d'intérêt, de la réception d'avantages divers, de discrétion et de confidentialité, d'utilisation de ressources de la Municipalité, du respect des personnes, de la loyauté envers la Municipalité et de la sobriété au travail.

L'adoption du règlement numéro 220 est prévue à l'occasion de la séance du conseil municipal qui sera tenue le 5 novembre 2018 à 19 h 30, à la salle du conseil municipal sise au 1743, boul. Valcartier à Saint-Gabriel-de-Valcartier.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Joan Sheehan, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-dessus le 3 octobre 2018.

FAIT à Saint-Gabriel-de-Valcartier ce 3^e jour d'octobre 2018.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Joan Sheehan", is written over a horizontal line.

Joan Sheehan,
Directrice générale et secrétaire-trésorière